

Censure. Le Maroc ennemi d'Internet

07/03/2008

Sale temps pour les censeurs sur Internet parmi les pays partenaires de l'Europe. Le Parlement européen vient de donner le feu vert à la proposition d'un parti néerlandais pour considérer la censure des contenus en ligne en tant que «barrière au commerce» et agir en conséquence. Il y a quelques jours, la proposition du «Parti du peuple pour la liberté et la démocratie» a fait un carton en recueillant 571 voix pour, et seulement 38 contre. Pour Julien Maa-ten, député de ce parti à l'origine de ladite proposition, il s'agit là d'une mesure «inhabituelle», mais qui aura le mérite de fournir des «moyens efficaces» pour promouvoir la liberté en ligne. Cette proposition stigmatise l'installation de firewalls, ou tout autre moyen, pour filtrer ou bloquer l'accès, via Internet, à des contenus jugés non compatibles avec les options politiques, voire religieuses, des «régimes totalitaires». La Chine, l'un des grands ennemis d'Internet selon le classement établi par Reporters sans frontières (RSF), pourrait être le premier pays à supporter les conséquences d'une telle proposition si toutefois cette dernière est adoptée par le Conseil de l'Europe. Car, concrètement, il sera d'abord fait mention de la censure sur Internet lors de toutes les négociations commerciales et les pays de l'Europe seraient appelés à prendre des mesures strictes dans le sens d'une «pénalisation» du pays concerné. Et la Chine n'est pas le seul Etat à éventuellement faire les frais des répercussions de cette proposition. L'Arabie Saoudite est tout aussi concernée, mais aussi le Pakistan, la Turquie, la Tunisie et le Maroc. Et plus encore, en vertu de cette proposition, les opérateurs européens travaillant avec les pays partenaires de l'Europe devraient y réfléchir à deux fois avant d'aider ces Etats à filtrer ou censurer du contenu sur Internet. Les députés néerlandais du «Parti du peuple pour la liberté et la démocratie» assurent qu'il faut tout faire pour éviter que les opérateurs européens, Wanadoo, France Telecom ou Italia Telecom entre autres, soient partie prenante dans des pratiques de censure comme cela avait été reproché, précédemment et à maintes reprises, à des géants américains de l'envergure de Google ou Yahoo. Ce dernier a été sévèrement pris à partie par les Européens pour avoir, estiment-ils, facilité aux autorités chinoises le re-pérage des «dissidents subversifs» sur Internet avant de les mettre au frais pendant de longues années.

Autre argument de base des députés néerlandais, la censure sur Internet, si elle fait l'affaire des pays liberticides, entrave dans les faits et directement le commerce en ligne, secteur promis à un meilleur avenir. Soumise au Conseil de l'Europe, cette proposition pourrait être adoptée par cette instance ou être amendée et renvoyée, de nouveau, devant les parlementaires européens. Le Maroc connaît déjà quelques «beaux» antécédents en la matière. Après «Google Earth», inaccessible pendant longtemps en 2006, c'est l'affaire Mourtada qui est venue faire déborder le vase. Le jeune ingénieur a écopé de trois ans. Il vient rejoindre la liste des victimes des régimes arabes : Zouhair Ya-hyaoui en Tunisie, Karim Ameer efl Egypte et Fouad Al Farhane en Arabie Saoudite.

Mohammed Boudarham

Source: Le Soir Echos

<http://www.yabiladi.com/article.php?cat=politique&id=1356>